

Le label Relations Fournisseurs et Achats Responsables renouvelé et confirmé pour Enedis en 2021

Sous l'égide du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, le comité d'attribution vient de renouveler le label obtenu par Enedis fin 2019. Cette décision marque la reconnaissance des actions poursuivies par l'entreprise pour fluidifier les relations avec ses fournisseurs et pour les soutenir tout au long de la crise sanitaire.

Fin 2019, Enedis rejoignait le club des 50 entreprises distinguées par les pouvoirs publics pour les relations durables et équilibrées qu'elles entretiennent au quotidien avec leurs écosystèmes de fournisseurs.



Le label Relations Fournisseurs et Achats Responsables (RFAR) est attribué pour une durée de 3 ans, sous réserve de satisfaire à des évaluations annuelles de suivi. Le maintien de la labellisation d'Enedis en 2021 – à l'unanimité des membres du comité – se fonde ainsi sur l'avis « largement favorable » émis par un cabinet d'audit indépendant, évaluant les démarches de RSE sur l'ensemble de la supply chain.

Cette reconnaissance valide une vraie dynamique d'entreprise et une approche qui s'appuie sur des résultats et de nouvelles conditions favorables, telles que « l'établissement du Plan Industriel et Humain qui soutient et renforce les engagements d'achats responsables d'Enedis », comme il est rappelé en conclusion du rapport. Les bénéfices des travaux engagés dans le cadre de ce label sont également soulignés, notamment sur le sujet des délais de paiement. L'auditeur relève ainsi que « les engagements pris par Enedis vis-à-vis de ses fournisseurs ont montré leur pertinence et leur efficacité dans le contexte de la crise sanitaire », ce qui a d'ailleurs permis à Enedis d'être citée en avril 2020 par Bercy, parmi 9 autres entreprises, « pour son comportement solidaire en matière de délais de paiements ».

Le projet industriel et humain : une dynamique d'entreprise qui renforce les engagements d'achats responsables pour Enedis

Enedis s'engage à amplifier et conforter ses achats et travaux responsables à fin 2022. L'atteinte de ces objectifs passe par une implication et une co-construction avec l'ensemble des parties prenantes internes et externes.

Pour rappel, Enedis réalise plus de 4 milliards d'euros d'achats chaque année, à 98% auprès d'entreprises françaises, dont plus de 50% de TPE et de PME. En 2020, l'entreprise a réalisé des achats pour un montant de 4,4 milliards d'euros.



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.



Bertrand Pouilloux, Directeur des achats d'Enedis, a commenté : « *Le label RFAR est une reconnaissance de nos pratiques d'entreprise mais c'est aussi une exigence d'amélioration continue notamment dans la relation avec nos fournisseurs. C'est une véritable fierté collective au service de nos partenaires. En lien avec notre Projet Industriel et Humain 2020-2025, ce label témoigne de nos engagements collectifs et responsables aux côtés des territoires.* »

Un soutien exemplaire apporté à notre écosystème

Dès le début de la crise sanitaire, Enedis a déployé un plan d'accompagnement et de soutien auprès de ses fournisseurs. Des mesures concrètes et significatives :

- Un dispositif d'écoute active des fournisseurs,
- La fluidification de la chaîne de facturation au travers d'un dispositif digitalisé à 100 %,
- L'allongement des délais de réponse aux appels d'offre,
- La mise en place d'un mécanisme de réception partielle des commandes en cours,
- La délivrance d'attestations, à destination de l'administration, fixant l'état des relations contractuelles,
- L'octroi, pour les marchés de travaux de réseau, de conditions de prix adaptées aux contraintes sanitaires et de confinement,
- Une analyse conjointe des conditions de reprise et/ou de maintien des chantiers qui a notamment contribué à un retour à une activité normale dès le 1^{er} juin,
- L'accélération du règlement des factures pour de 1.800 TPE et PME : véritable challenge, cette action a permis de payer immédiatement plus de 70 000 factures pour un montant de 300 M€.

Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://services.keex.me/verify/>



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

